



CERTIFICATION DES COMPETENCES INFORMATIQUES 5ème, 4ème, 3ème

publié le 21/09/2020

CERTIFICATION DES COMPETENCES NUMERIQUES

Les élèves de 5ème, 4ème et 3ème ont reçu un document leur expliquant qu'ils doivent se rendre sur PIX (sur l'ENT du collège) avec un mot de passe afin de réaliser un parcours de rentrée obligatoire et adapté à son niveau et envoyer ses résultats avant le vendredi 16 octobre 2020.

Les professeurs principaux sont en charge du suivi de l'avancement des travaux des élèves. Il est impératif de se connecter avec un ordinateur (pas de smartphone ni tablette).

Pour les élèves qui le souhaitent, la salle informatique n° 5 peut être ouverte et surveillée durant les séances. Les élèves volontaires pour travailler au collège établissent une liste qu'ils fournissent au principal avec lequel il détermineront une date commune.

Après les vacances d'octobre, de nouveaux parcours seront proposés en fonction des disciplines.

Merci de votre implication.

Il en est appelé à la responsabilité de chaque élève.

F. LACHAISE, Principal



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.